

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2170 Société : Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : HANZA Khadija

Date de naissance : 26/11/1953

Adresse : Res. Attadameur Rue 1, N°80 Appt.6 El Aoufia Casablanca

Khadijahanza.893@gmail.com

Tél. : 06 66 49 95 95 Total des frais engagés : 300 + 576,20 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 19/12/2023

Nom et prénom du malade : HANZA Khadija

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

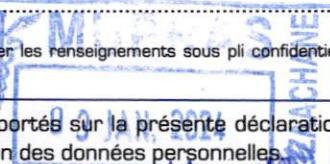
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) : My



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
19/11/2019 (8)	GL		300000	MASSOUA CARDIOLOGY Mohammed G5 23 09/11/2019

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	19/12/93	576,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature de la maladie.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalain

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient												
			COEFFICIENT DES TRAITEMENTS												
			PPV: 82DH70 PER: 10/26 LOT: M3694												
			MONTANT DES SOINS												
			PPV: 82DH70 PER: 10/26 LOT: M3694												
			DEBUT D'EXECUTION												
			PPV: 82DH70 PER: 10/26 LOT: M3694												
			FIN D'EXECUTION												
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE														
	<table border="0"> <tr> <td style="text-align: center;">H</td> <td style="text-align: center;">25533412</td> <td style="text-align: center;">21433552</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">D</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">B</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">G</td> <td style="text-align: center;">35533411</td> <td style="text-align: center;">11433553</td> </tr> </table>			H	25533412	21433552	D	00000000	00000000	B	00000000	00000000	G	35533411	11433553
H	25533412	21433552													
D	00000000	00000000													
B	00000000	00000000													
G	35533411	11433553													
	<p>(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>														
	DATE DE DEVIS														
	DATE DE L'EXECUTION														
	P.P.C. 80,00														
	LAPARA sarl www.lapara.ma														

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT des déchets et toxines au cours

Dr TAJAOUI Abderrahim

CARDIOLOGUE



Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris
Spécialiste des maladies du cœur et des vaisseaux

Explorations Cardio-Vasculaires :
ECG _ HOLTER Tensionnel _ HOLTER Rythmique
ECHO-DOPPLER Cardiaque _ Epreuve d'effort

الدكتور عبد الرحيم تجوي

اختصاصي في أمراض القلب والشرايين

خريج كلية الطب بباريس
الفحص الآلي للقلب والشرايين
استكشاف الضغط - استكشاف إيقاع النبضات
الفحص بالصدى للقلب

Mohammedia, le : 19/12/23 المحمدية، في :

Mme. Amal El QABBAJ BAHRI
Docteur en Pharmacie
PHARMACIE DANTON
47 Boulevard Bir Anzarane - Casablanca
Tél 0522 25 09 78 - 0522 23 17 51
INPE 002020312

S.V

Prograf 50
1cp.

80,00

111 6 mor

Dr. TAJAOUI ABDERRAHIM
CARDIOLOGUE

Bd. Mohammed 5 Mohammed V
PHARMACIE DANTON 05 23 31 23 23

Mme. Amal El QABBAJ BAHRI
Docteur en Pharmacie
PHARMACIE DANTON
47 Boulevard Bir Anzarane Casablanca
Tél 0522 25 09 78 - 0522 23 17 51 : 091132779
INPE 002020312

S.V

+ Hygra flas

TAJAOUI ABDERRAHIM
CARDIOLOGUE
Bd. Mohammed 5 Mohammed V
05 23 31 23 23 : 091132779

Mme. Amal El QABBAJ BAHRI
Docteur en Pharmacie
PHARMACIE DANTON
47 Boulevard Bir Anzarane - Casablanca
Tél 0522 25 09 78 - 0522 23 17 51
INPE 002020312

576,80 Sur rendez-vous

بالموعد

إقامة بلفقيه 2، شارع محمد الخامس - المحمدية / الهاتف: 05 23 32 44 00 | الفاكس:

Résidence Belafkikh 2, Bd.Mohammed V - Mohammedia / Tél: 05 23 31 23 23 | Tél & Fax: 05 23 32 44 00

